



## BUREAU EXECUTIF

Bruxelles, le **1 mars 2022**

Procès-Verbal de la réunion

### Présences :

Didier FREROT, Président

Marc PARIZEL, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Christian DEJASSE, Vice-Président

Jean PATINET, Trésorier

Invité : Thierry Klutz, Directeur technique (points 1 et 2 de l'Ordre du jour)

Ouverture du bureau à 14h00.

### **1. Plan Programme 2021 : situation**

Le Président a au préalable demandé à chaque personne concernée d'apporter les éléments qui permettront au BE de savoir où en est la confection du dossier qui devait être renvoyé à l'ADEPS il y a quelques semaines déjà.

- Au niveau de l'Axe 1 :
  - BMA (dossier complet et envoyé)
  - Stages FMWB (dossier en cours)
  - Stages ADEPS (coachs à 250 € - dossier en cours)
- Axes 2 et 3 : dossiers aides individuelles
  - Nathan Renkens : dossier pas rentré dans les délais. Dernier délai, à titre exceptionnel = jeudi 3 mars 2022 !
  - Tous les autres dossiers sont déjà rentrés auprès de Aurélie Trolin (ADEPS)
- Traitement Directeur technique
  - Salaire annuelle + cotisations patronales (OK)
  - Notes de frais Déplacements (1.14.08) → faire une copie des pièces

Le Bureau conclut une fois encore qu'il est impératif qu'un secrétaire général soit engagé au plus vite afin de suivre la constitution de ce dossier pendant l'année.

Le bureau conclut enfin qu'une meilleure administration doit être mise en place avec un suivi "stage après stage". Thierry est en charge de prévenir les coachs.

### **2. Réunion bilatérale avec ADEPS du 18 mars 2022**

Didier ne pourra pas être présent à cette réunion dont la date a été fixée, sans consultation préalable, par l'ADEPS. Thierry représentera donc la FMWB.

Didier se charge de rassembler les données nécessaires et de réaliser une présentation qui servira de support à Thierry.

Marc enverra à Didier les informations concernant les 'médailles' glanées par nos pilotes en 2021, conformément aux championnats et épreuves particulières validées par l'ADEPS.

Marc enverra également le fichier PP 2021 à Didier afin que les données 'Budget utilisé' puissent être complétées.

### **3. Dossier "Subsides de fonctionnement 2022"**

La FMWB a reçu le dossier à constituer via courriel. La date limite de renvoi a été fixée au 31 mars 2022.

Didier se charge de constituer le dossier mais a besoin des données Securex pour les employés 2021. Jean se chargera de récupérer ces données après l'organisation de l'Assemblée générale.

### **4. Préparation de l'Assemblée générale**

- Nous avons déjà reçu un courriel de la SP Namur pour obtenir l'aide financière attribuée par la FMWB à la SP en charge d'organiser l'AG. Le BE décide que le versement ne pourra être effectué qu'après l'AG et sur base d'un décompte des frais.
- Formulaires présence (suivi). Didier se charge du suivi des retours des formulaires de présence ou procurations. A des fins logistiques, Didier communiquera à Marc, quelques jours avant l'AG, le nombre approximatif de personnes qui seront présentes.
- Constitution des enveloppes. Christian se propose de venir aider à préparer les enveloppes pour les clubs. Devront être présents dans chaque enveloppe :
  - Formulaires votes A4 (Didier se charge de les créer + impression)
  - 2 Tickets dans chaque enveloppe (Didier se charge de créer des tickets personnalisés)
  - Ordre du jour
  - Bilan 2021
  - Budget 2022

Didier imprimera quelques exemplaires du rapport moral du CA et le mettra à disposition en séance. Il sera également par après possible de le télécharger sur le website de la FMWB.

Didier a également rappelé à Thierry qu'il doit préparer son rapport d'activités en tant que Directeur technique de la FMWB pour l'exercice 2021

- Didier convoquera les vérificateurs aux comptes pour le 18 mars 2022 à 17h00
- Comme Jean risque de ne pas être avec la compta avant le 18 mars, il est décidé de ne prendre aucun risque et de convoquer une réunion du CA avant l'AG, soit le 19 mars à 11h00 à Nismes (Didier s'en charge)
  - Validation Bilan 2021
  - Validation Budget 2022
- Didier se charge aussi de convoquer CA le 19 mars pour une réunion après l'AG, notamment pour la cooptation de 2 administrateurs maximum. Didier proposera de renouveler les mandats de Laurent Lacasse et de Serge Mazzoni.

### **5. Divers**

- **Courriel de Reprobel** : Didier se charge de répondre via le document électronique.
- **AMPL – Attestations d'assurance** : Serge a contacté Didier pour lui faire part de la nécessité pour l'AMPL de disposer en début de saison des attestations d'assurance, nécessaires pour que les organisateurs puissent constituer leur dossier de demande d'autorisation auprès des différentes autorités. Mais il lui est impossible de payer l'ensemble des assurances en début de saison

**Décision** : Le BE marque son accord pour que les attestations soient délivrées en début de saison à condition que l'assurance soit chaque fois payée au moins 1 semaine avant l'organisation.

- **Stages ADEPS** : Didier n'a pas encore reçu la proposition de contrat de location pour les stages ADEPS 2022. Il est convenu qu'il demandera à ce que les montants soient indexés.

Fin du bureau à 19h00

Didier Frérot, Président